

**COMPTE RENDU REUNION**  
**REPRÉSENTANTS de PROXIMITE**  
**09/03/2023**

Réponse direction

Commentaires CGT

**INFORMATION DIRECTION :**

**A combien de salariés avez-vous proposé une rupture conventionnelle ?**

**La direction refuse de répondre à cette question.**

**La transparence n'est pas le point fort de notre direction, mais nous savons qu'une grande majorité des ruptures conventionnelles sont à la demande de notre direction.**

La position de la CGT sur la rupture conventionnelle est claire : il s'agit d'une supercherie ! Le déséquilibre inhérent au contrat de travail fait que le salarié ne pourra pas imposer une rupture conventionnelle en lieu et place d'une démission (contrairement à celle-ci, la rupture conventionnelle oblige l'employeur à verser une indemnité de rupture). En revanche, l'employeur dispose de moyens de pression pour contraindre le salarié à rompre son CDI. Ainsi, la rupture conventionnelle n'offre aucun droit nouveau au salarié qui souhaite interrompre la relation de travail. Cette mesure répond uniquement à une demande patronale : se séparer d'un salarié sans motif, à moindre coût et en toute impunité ! En résumé : faire fi du droit du licenciement et du juge. Plusieurs départs de l'entreprise nous interrogent sur un possible détournement de l'utilisation de la rupture conventionnelle : en obligeant le salarié à accepter la rupture (harcèlement, menace sur l'emploi, dégradation des conditions de travail...) ou en déguisant des licenciements en rupture conventionnelle.

**Chaque salarié, qui se voit proposer une rupture conventionnelle, a le droit de se faire accompagner. Pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher de la CGT**

**FM SA**

**La CGT vous demande l'effectif de FM SA par type de contrats CDD, CDI, intérimaires, saisonniers et stagiaires, groupement d'employeur**

**Au 31 JANVIER :**

	<b>CDI</b>	<b>CDD</b>	<b>Intérim</b>	<b>Stagiaire</b>	<b>Saisonnier</b>	<b>GEV</b>
<b>FM SA</b>	<b>184 (-4)</b>	<b>7 (+2)</b>	<b>1 (=)</b>	<b>4 (+4)</b>	<b>0 (=)</b>	<b>0 (=)</b>

**Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent**

**La CGT vous demande l'effectif de FM SA sur le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège au 31 janvier.**

	<b>Cadres</b>	<b>Tech, AM</b>	<b>Ouvr/Empl</b>
<b>FM SA</b>	<b>104</b>	<b>86</b>	<b>1</b>

**Quel est l'effectif équivalent temps plein de FM SA au 31 août (CDI, CDD, intérimaire) ?**

	<b>CDI</b>	<b>CDD</b>	<b>Interm</b>
<b>FM SA</b>	<b>181 ETP</b>	<b>7 ETP</b>	<b>1 ETP</b>

La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs de FM SA en CDI et en CDD sur le mois de décembre et le mois de janvier.

CDI : 1 départ et 1 entrée en décembre

3 départs en janvier.

CDD : 1 départ et 1 entrée en décembre

2 entrées en janvier

La direction du site s'octroie le droit de refuser aux questions qui l'embarrassent en refusant de communiquer le motif des départs. La rétention d'information est la spécialité de cette direction qui ne s'assume pas.

Quel est l'ancienneté moyenne des salariés de FM SA ?

13 ans

Combien de salariés étaient en grève, ou ont débrayé, le 8 février, le 16 février 2023, ainsi que le 7 mars 2023 ?

La direction a refusé de donner les chiffres

## FM LS

La CGT vous demande l'effectif de FM LS par type de contrats CDD, CDI, intérimaires, saisonniers et stagiaires, groupement d'employeur ?

Au 31 janvier.

	CDI	CDD	Intérim	Stagiaire	Saisonnier	GEV
FM LS	374 (+1)	27 (-4)	0 (-1)	7(+6)	0 (=)	0 (=)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent

La CGT vous demande l'effectif de FM LS sur le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège au 31 août 2020.

	Cadres	Tech, AM	Ouvr/Empl
FM LS	219 (-1)	171 (=)	11 (=)

La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs de FM LS en CDI et en CDD sur le mois de décembre et le mois de janvier ? Détail des départs par motif et par CSP. Détail des entrées par service et par CSP

Entrées	Sorties	Motif des départs
6 CDI	8 CDI	
0 CDD	6 CDD	

Quel est l'effectif équivalent temps plein de FM LS au 31 janvier (CDI, CDD, intérimaire) ?

	CDI	CDD	Interm
FM LS	369,7 ETP	27ETP	0 ETP

Quel est l'ancienneté moyenne des salariés de FM LS ?

15 ans

Combien de salariés étaient en grève, ou ont débrayé, le 8 février, le 16 février 2023, ainsi que le 7 mars 2023 ?

La direction a refusé de donner les chiffres

## MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

La CGT demande un point sur les AT et MPI du site sur le mois de novembre

Pas d'AT, ni de MPI sur le dernier mois

Quel est le taux d'absentéisme sur la SA ?

Quel est le taux d'absentéisme pour FM LS ?

pour FM SA : 5 %.

pour FM LS : 3 %.

Pour nous contacter :

**ELU RP TITULAIRE : FRANCK CREPEAU**

**ELU RP SUPPLEANTE : SANDRINE MENARD**

**Tel : 53872 ou 02.51.65.87.13**

**Mail : [cgt.fleury.michon@wanadoo.fr](mailto:cgt.fleury.michon@wanadoo.fr)**